

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 07 JUIN 2012

Délibération
n° 2012.06.106

Compte administratif
2011 : budget eau
potable - affectation
de l'excédent
d'exploitation

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Christophe CHOPINET à Maurice HARDY, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Anissa EL MESSOUDI, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Patrick BOUTON

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012**DELIBERATION
N° 2012.06.106**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : BUDGET EAU POTABLE - AFFECTATION DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION**

Le résultat de la section d'exploitation
 au titre de l'exercice 2011 s'élève à 561 317,47 €
 auquel il faut ajouter le résultat antérieur reporté.....300 000,00 €

TOTAL.....861 317,47 €

Conformément à l'instruction M49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement, il convient, par délibération, d'affecter la totalité de cet excédent.

Je sou mets donc à votre approbation l'affectation de ce résultat 2011 aux deux comptes suivants :

Compte 1068 : Autres réserves pour.....561 317,47 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2012
 en section d'investissement (Article 1068 : Réserves)

Cette somme permettra :

- de couvrir le besoin de financement dégagé
 par la section d'investissement :345 218,53 €
- de réaliser une dotation complémentaire en
 réserve de216 098,94 €

Compte 110 : Report à nouveau pour.....300 000,00 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2012
 en section d'exploitation
 (Article 002 : Excédent antérieur)

TOTAL 861 317,47 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation de l'excédent d'exploitation du compte administratif 2011 concernant le budget eau potable comme indiqué ci-dessus par le rapporteur, soit :

Compte 1068 : Autres réserves pour.....561 317,47 €
 Compte 110 : Report à nouveau pour.....300 000,00 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 juin 2012	<u>Affiché le :</u> 13 juin 2012